

EDF OBLIGATION d'ACHAT

Accord de Rattachement au Périmètre RPD d'un Site d'injection pour lequel le RE est désigné dans un contrat d'accès au réseau de distribution ou de Service de Décompte

ELECTRICITE DE FRANCE, Société Anonyme, au capital de 1 619 338 374 euros, dont le siège social est situé 22-30 avenue de Wagram 75008 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 552 081 317,

en sa qualité de Responsable d'Équilibre, titulaire d'un Accord de Participation N° RE_1307-0629 conclu avec RTE en date du 12/06/2013, et d'un contrat GRD-RE N° Contrat 541 B conclu avec Enedis en date du 01/07/2013,

représentée par _____¹, dûment habilité (e) à cet effet,

d'une part

et

[Cas des producteurs professionnels]

_____²,
société _____³ au capital de _____ euros⁴, dont le siège social est situé à

_____⁵
immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de _____⁶ sous le
numéro _____⁷,

représentée par _____⁸, dûment habilité(e) à cet effet,

[Cas des producteurs particuliers]

_____⁹ _____², demeurant
à _____⁵

d'autre part

conviennent que :

[début 1^{er} site concerné par l'accord de rattachement]

le Site d'Injection de _____¹⁰, titulaire du
contrat CARD-I / CAE¹¹ N° _____¹² conclu ou en cours de conclusion (nouveau site), le cas échéant
n° PRM _____¹³ avec le GRD en date du _____¹⁴ immatriculé au
Registre du Commerce et des Sociétés de _____⁶ sous le numéro
_____¹⁵

¹ Prénom et Nom du signataire EDF.

² Nom complet de la société ou du particulier.

³ Forme sociale de la société.

⁴ Indiquer le montant du capital, en euros.

⁵ Adresse complète de la société ou du particulier.

⁶ Renseigner le nom de la ville.

⁷ Renseigner le n° SIRET du siège pour les sociétés.

⁸ Prénom et nom du représentant du producteur.

⁹ Rayer les mentions inutiles

¹⁰ Nom et adresse du site de production.

¹¹ Rayer la mention inutile : CARD-I pour les sites BT>36kVA et HTA ou CAE/CRAE pour les sites BT≤36kVA.

¹² Renseigner le n° de contrat d'accès au réseau conclu ou en cours de conclusion si celui-ci est disponible.

¹³ Renseigner le n° de PRM fourni par le gestionnaire de réseau

¹⁴ Renseigner la date de signature du contrat d'accès au réseau si celle-ci est disponible.

¹⁵ Renseigner le n° SIRET de l'installation.

le Site d'Injection de _____¹⁰, titulaire du CSD / de la CSC¹⁶ N° _____¹² conclu ou en cours de conclusion (nouveau site), le cas échéant n° de PRM _____¹³ avec le GRD en date du _____¹⁴ immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de _____⁶ sous le numéro _____¹³

va être rattaché au Périmètre RPD du Responsable d'Equilibre EDF OA. La date de ce rattachement souhaitée est le _____¹⁷ sous réserve de l'application des modalités du contrat d'accès au RPD ou de Service de Décompte.

1) Préciser à quelle filière appartient l'installation de production qui sera rattachée au Périmètre-RPD :

- Thermique non renouvelable
- Hydraulique
- Solaire
- Eolien
- Bioénergies¹⁸
- Autre :

2) Préciser quelle mesure porte le rattachement et sera affectée au Périmètre-RPD (*)¹⁹ :

- L'énergie injectée au point de livraison
- La totalité de l'énergie produite par l'installation de production

(*) : lorsque l'énergie affectée au Périmètre d'Equilibre est le résultat d'un traitement de plusieurs mesures, la formule de calcul est précisée et le schéma de comptage est joint à l'accord de rattachement.

_____ ² s'engage à avoir vérifié que le moyen de production concernée par le rattachement fait l'objet d'un contrat d'accès au RPD ou de Service de Décompte valable et dispose d'un dispositif de comptage compatible avec la reconstitution des flux.

[fin 1er site concerné par l'accord de rattachement]

[Ajouter autant de mention qu'il y a de site concerné par le présent accord de rattachement]

Dans le cadre de cet accord, relativement à l'accès aux données de comptage*:

1) Par le présent document, _____² autorise, dès à présent et pour toute la durée du contrat, EDF à accéder aux données de comptage du(des) Site(s) (index, courbe de charge, puissance souscrite, dépassement, puissance maximale atteinte, ...). A cet effet, et selon la technologie de relevé mise en œuvre par le GRD, _____² autorise le GRD, dès réception du présent document, à transmettre à EDF, les informations, actuelles et futures, permettant de réaliser les opérations de télérelève (la marque du compteur électrique, le numéro de téléphone, les identifiants **actuels et futurs**, la formule de comptage éventuelle, le tableau à relever éventuel, le facteur de correction éventuel) ou à permettre la souscription aux services d'accès aux données : Oui Non

¹⁶ Rayer la mention inutile : CSD si contrat de Service de Décompte ou CSC si convention de service de comptage.

¹⁷ Le dernier signataire renseigne la date du rattachement.

¹⁸ Biogaz, Biomasse

¹⁹ Le producteur coche la case concernée : la première correspond au cas général, la seconde est à cocher dans le cas particulier d'un raccordement en décompte

Les données ainsi acquises sont conservées pendant 5 ans après la fin du contrat d'obligation d'achat sur nos serveurs hébergés en France Métropolitaine.

(Ne cocher l'option N°2 que s'il a été répondu Oui à l'option N°1)

2) Par le présent document, EDF demande au GRD, dès réception du présent document, conformément à l'autorisation de _____², la transmission des informations, actuelles et futures permettant de réaliser les opérations d'accès aux données de comptage : Oui Non

**Le GRD modifie systématiquement les codes d'accès au compteur lors du rattachement à un nouveau Responsable d'Equilibre.*

EDF reconnaît que le Site d'Injection peut participer au Mécanisme d'Ajustement conformément aux Règles de Mécanisme d'Ajustement, et/ou aux Services Système conformément aux Règles Services Système. Dans ce cas, l'écart de EDF peut être amené à être modifié conformément aux Règles.

Fait en 2 exemplaires originaux (ou trois en cas de signature électronique),

à _____, le _____²⁰,

Pour (RE EDF),

(Nom et Fonction du représentant)

Pour _____²

(Nom et Fonction du représentant)

Signature et Cachet

Signature et Cachet

Diffusion : une copie par mail au Producteur, une copie par mail à l'agence ARD et l'original pour EDF Département AOA.

²⁰ Date indiquée par le dernier signataire